



## Attestation avec frais de licitation erronés

-----  
Par Amandine1990

Bonjour,

Je suis en pleine licitation.

Mon notaire m'a établi une première attestation sur les frais s'élevant à environ 2500? puis sur l'acte il a noté 7850?.

Je n'ai pour le moment pas signé l'acte, que puis-je faire contre ça?

Sachant que mon prêt a été calculé en fonction du montant du rachat et des frais de notaires.

Celui ci m'a avoué qu'il s'agit d'une erreur mais il ne veut pas maintenir les frais noté dans l'attestation.

Merci pour vos réponses.